



Comment la situation des jeunes sur le marché du travail évolue-t-elle pendant la crise sanitaire ?

Les jeunes sont particulièrement affectés par la crise sanitaire et économique en 2020, avec une baisse sensible du taux d'emploi et une hausse de l'inactivité. Mais dès 2021, ils sont moins en inactivité, moins au chômage, et davantage en emploi. En fin d'année, leur situation est même plus favorable qu'avant-crise. Cette évolution n'est pas seulement le reflet de la dynamique de l'alternance.

En 2020, le taux d'emploi des jeunes recule

En 2020, le taux d'emploi des 15-24 ans recule de 1,1 point, atteignant 28,9 %. Il se replie nettement au 2^e trimestre 2020 suite au premier confinement (-3,4 points par rapport au 1^{er} trimestre) (graphique 1) du fait notamment de la chute des embauches et du non-renouvellement des contrats dans le contexte de la crise sanitaire. Le nombre des recrutements de jeunes en CDI diminue de 50 % entre les 2^e trimestres de 2019 et de 2020, et celui des CDD de 44 % (graphique A en ligne). En 2020, leur taux de chômage s'accroît de 0,8 point, s'établissant à 21,5 % des jeunes actifs, avec notamment une augmentation de 1,6 point entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2020. C'est bien plus élevé que pour les personnes de 25 à 49 ans (respectivement -0,3 et -0,8 point).

Les difficultés rencontrées pour rechercher un emploi durant le premier confinement se traduisent également par une nette augmentation du [halo autour du chômage](#) : 7,0 % des 15-24 ans s'y trouvent en 2020, contre 5,8 % en 2019. Les chômeurs et les personnes dans le halo représentent 14,9 % des 15-24 ans en 2020, contre 13,7 % en 2019 (graphique 2).

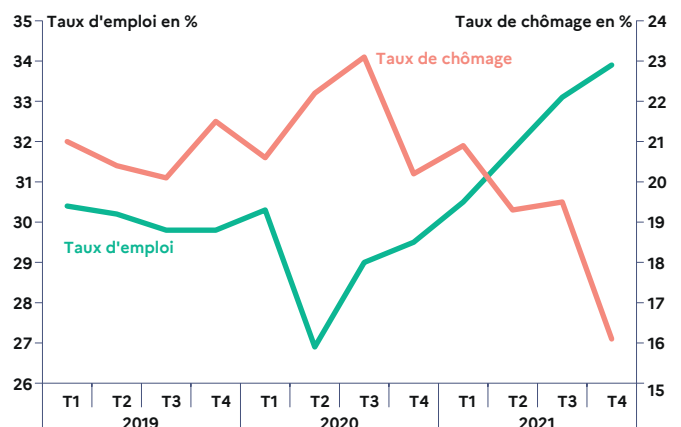
La crise sanitaire affecte en 2020 l'accès au marché du travail des sortants de formation initiale

Les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans (i. e. entre 2016 et 2019) sont les plus affectés par la crise. En 2020, leur taux d'emploi se réduit de 1,0 point par rapport à 2019, atteignant 68,3 % en moyenne, tandis qu'il reste quasiment stable pour ceux qui ont achevé leurs études depuis plus longtemps. Les difficultés d'accès à l'emploi concernent tous les niveaux de diplôme, mais leur amplitude varie selon les spécialités, les plus touchées étant celles liées aux secteurs les plus affectés par la crise. Le taux d'emploi baisse particulièrement dans l'hôtellerie-tourisme ou le commerce-vente (respectivement -9,7 et -5,9 points en 2020), tandis que pour les titulaires d'un diplôme de la santé, il progresse (+2,8 points)¹.

L'inactivité progresse en 2020, en raison notamment de la prolongation des études et de la hausse de la part de jeunes ni en emploi ni en formation

La part des actifs parmi les 15-24 ans recule de 1,1 point entre fin 2019 (38,0 %) et fin 2020 (36,9 %) (graphique 3). Cette évolution tient notamment à l'allongement de la durée de la formation initiale (+0,2 année), les jeunes étant incités à prolonger leurs études par le contexte de crise sanitaire et de dégradation des perspectives d'emploi. De plus, la part de jeunes ni emploi ni en formation (Neets), autour de 12,5 % des 15-29 ans en 2019, augmente nettement avec la crise sanitaire, à 15,7 % au 2^e trimestre 2020 (soit +3,4 points en un an) (graphique 2).

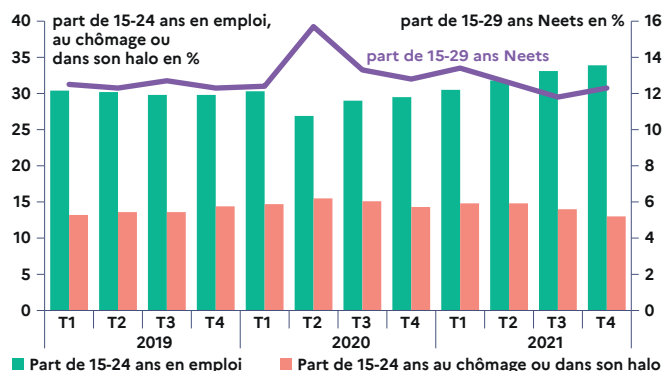
GRAPHIQUE 1 | Taux d'emploi et de chômage au sens du BIT des 15-24 ans



Lecture : au 4^e trimestre de 2021, 33,9 % de l'ensemble des 15-24 ans sont en emploi et 16,1 % des personnes actives âgées de 15 à 24 ans sont au chômage. Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 24 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

GRAPHIQUE 2 | Parts des 15-24 ans en emploi et au chômage ou dans son halo, et part des 15-29 ans ni en emploi ni en formation (Neets)



Lecture: au 4^e trimestre de 2021, 13,0 % de l'ensemble des 15-24 ans sont au chômage ou dans le halo autour du chômage et 33,9 % sont en emploi. 12,3 % des moins de 30 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (Neets).

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans pour la part de Neets, de 15 à 24 ans sinon.

Source: Insee, enquête Emploi.

Mis en place immédiatement, le plan « 1 jeune, 1 solution » contribue à développer l'alternance

Lancé à l'été 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » vise à soutenir l'emploi des jeunes dans ce contexte de crise : le taux d'emploi en alternance augmente (+0,5 point entre les 4^e trimestres de 2019 et de 2020), suite notamment aux aides exceptionnelles instaurées pour soutenir ce dispositif dans le cadre du plan, ainsi qu'à la réforme de l'apprentissage datant de 2018. Par ailleurs, l'Aide à l'embauche des jeunes (AEJ) favoriserait un déplacement de l'emploi des jeunes de 22 à 25 ans vers des CDD longs et CDI, sans toutefois provoquer une hausse du taux d'emploi de ces jeunes². Entre fin 2019 et fin 2020, le taux d'emploi en CDI baisse moins que le taux d'emploi en CDD pour les moins de 30 ans (-0,3 point contre -1,0 point).

En 2021, le taux d'emploi se redresse nettement, au-delà du développement de l'apprentissage

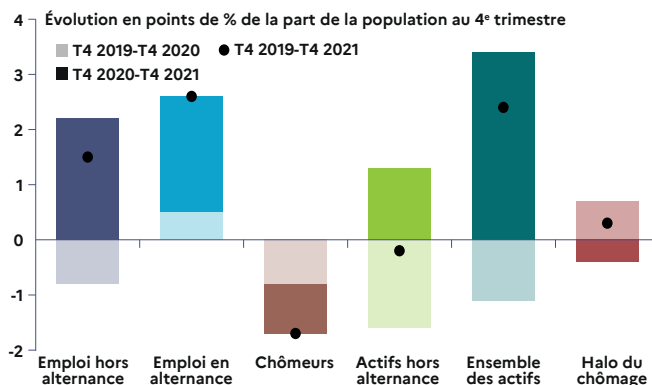
En 2021, le taux d'emploi et les embauches se redressent nettement, tous âges confondus (respectivement +1,2 point et +18,9 % par rapport à 2020) et particulièrement pour les jeunes (respectivement +3,4 points et +19,6 %). À 32,3 %, le taux d'emploi des 15-24 ans atteint son plus haut niveau depuis 1992. Par rapport à la situation d'avant crise, leurs embauches sont particulièrement dynamiques dans la construction (+17 %), ainsi que dans le secteur privé de la santé humaine (+11 % par

¹Pénicaud É. (2022), « [En 2020, la crise sanitaire a rendu plus difficile l'accès à l'emploi à la sortie des études](#) », *Insee Focus* n° 258 (janvier).

²Borel M. et al. (2021), « [Quels ont été les effets de l'aide à l'embauche des jeunes sur l'emploi des jeunes ? Premières évaluations de l'AEJ](#) », *Dares Analyses* n° 22, mai.

Ces deux études portent sur des données antérieures à la rénovation de l'enquête Emploi intervenue en 2021.

GRAPHIQUE 3 | Évolution de la situation des 15-24 ans sur le marché du travail entre 2019 et 2021



Lecture: la part des 15-24 ans en emploi (hors alternance) s'élève de +2,2 points entre les 4^e trimestres de 2020 et de 2021 et de +1,5 point entre les 4^e trimestres de 2019 et de 2021.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 24 ans.

Source: Insee, enquêtes Emploi.

rapport à 2019). Elles sont moins nombreuses dans l'hébergement-restauration (-25 %) ([graphique B en ligne](#)).

Le taux de chômage des 15-24 ans recule de 4,1 points fin 2021 par rapport à fin 2020, pour atteindre 16,1 %, niveau inégalé depuis plus de 20 ans. Il reste toutefois nettement plus élevé pour les jeunes que pour les 25-49 ans (6,8 % fin 2021). La part des 15-24 ans se situant dans le halo autour du chômage recule elle aussi, à 6,5 % fin 2021 (soit -0,4 point par rapport à fin 2020) ; elle reste cependant supérieure à celle de la fin 2019 (+0,3 point). Toutefois sur deux ans, la part des chômeurs et des personnes dans le halo baisse à 13,0 % des 15-24 ans fin 2021, contre 14,4 % fin 2019.

L'inactivité se replie aussi, fortement, en 2021 : la part des actifs dans l'ensemble des 15-24 ans se redresse de 3,4 points entre les 4^e trimestres de 2020 et de 2021 et de 2,4 points entre fin 2019 et fin 2021 (respectivement +0,3 et -0,2 point pour les 25-49 ans). La part des Neets recule à 12,3 % des 15-29 ans, soit -0,5 point en un an.

Le taux d'emploi des 15-24 ans progresse de 4,4 points entre les 4^e trimestres de 2020 et 2021. L'alternance y contribue à hauteur de 2,1 points (soit 49 % de la hausse). Sur deux ans, le taux d'emploi des jeunes augmente de 4,1 points entre les 4^e trimestres de 2019 et de 2021 (graphique 3). L'alternance en explique +2,6 points. Une part importante de la progression de l'emploi reste toutefois indépendante de celle de l'apprentissage, contribuant à la baisse du taux de chômage des jeunes. ●

Marie Gouyon (Dares)

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page et impression
Dares, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Dépôt légal
à parution

Numéro de commission paritaire
3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande
dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

